



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine

Question écrite n° 41495

Texte de la question

M. Philippe Vuilque appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur l'abandon de la politique de développement de nouvelles molécules contre le virus de l'immunodéficience humaine par les laboratoires Roche. C'est le cas notamment de la molécule T 1249 qui figure parmi les molécules dites inhibiteurs d'entrée. Une politique de santé publique ne peut être soumise aux impératifs financiers des groupes pharmaceutiques. Dans ces conditions, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour que les laboratoires français continuent à investir dans la recherche afin d'offrir de nouvelles perspectives thérapeutiques pour les malades et, surtout, pour que soit vaincue la résistance du virus aux traitements antirétroviraux.

Texte de la réponse

En France, c'est l'ANRS, créée en 1992, qui est chargée de coordonner et d'animer l'ensemble des recherches sur le sida. Cette agence a vu ses missions s'étendre à l'ensemble des recherches sur les hépatites lors du renouvellement du GIP intervenu début janvier 2004, tout en développant ses recherches sur le VIH notamment dans les pays du Sud. A l'occasion de ce renouvellement, en lien avec le ministère de la recherche qui en assure la tutelle, une réflexion sur les priorités stratégiques de cette agence pour les trois ans à venir a été entreprise. A ce jour, un schéma de programmation scientifique et d'évolution des moyens de l'ANRS a été adopté pour la période 2004-2006 qui garantit le niveau de moyens de cette agence adapté à ses objectifs. Il est vrai qu'en matière de recherche, notamment vaccinale, les moyens de l'ANRS, qui restent limités doivent être soutenus par des partenariats avec d'autres pays européens. Le ministère chargé de la santé, à l'occasion de la préparation de la déclaration de Vilnius « une approche coordonnée et intégrée de la lutte contre le VIH/Sida dans l'Union européenne et les pays voisins », le 17 septembre 2004, vient de rappeler l'importance qu'il accorde à la prise en compte de la recherche en matière de VIH/Sida, dans le programme communautaire.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41495

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2004, page 4413

Réponse publiée le : 9 novembre 2004, page 8892